

Le Joyou Reveil



L'AMATEUR ECLAIRE



FEMME IDEALE

— Voilà, mon cher, une femme comme il en faudrait beaucoup. Le mari la mène au doigt et à l'œil et elle redoute d'ouvrir seulement la bouche.



ENFANTS D'AUJOURD'HUI

— Accélère, Marie, je vous prie, je refuse de me laisser dépasser par ce vieux modèle.



GROS TEMPS

— C'est effrayant cette houle. Je n'arrive plus à enfoncer les avions dans l'eau.



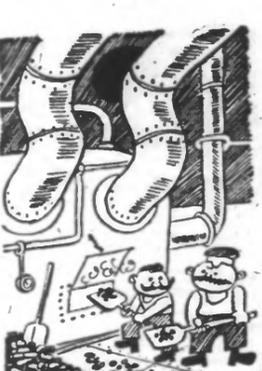
LA VIE EST AINSI

— Qu'est-ce que vous me voulez, vous ? — Je suis votre défenseur.



FLIRT CHEZ LE CHAPELIER

— Et celui-là ? Vraiment remarquable.



MARINE

— Allons, un peu de nerf, Julot, le capitaine désire prendre un bain.



LE DILEMME DU DIRECTEUR

— Allo, s.v.p. ? Veuillez me dire lequel de mes téléphones sonne ?



CERTITUDE

— Que rapportes-tu ? — Rien du tout. — Monsieur Brown avait énormément de sympathie pour moi et m'avait demandé de l'appeler Johnny, alors j'ai classé sa correspondance à la lettre « J ».



CLASSEMENT

— Mademoiselle, où les lettres de Monsieur Brown sont-elles classées ? — Monsieur Brown avait énormément de sympathie pour moi et m'avait demandé de l'appeler Johnny, alors j'ai classé sa correspondance à la lettre « J ».



TOUR DE FORCE

— Excusez-moi, Monsieur de prendre si longtemps, mais il n'est pas facile de nouer une cravate dans le noir.



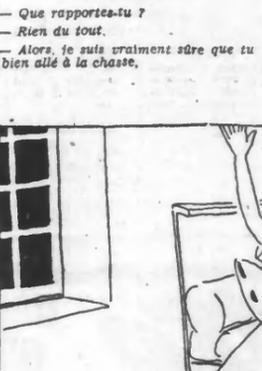
IMPASSE

— C'est effrayant, je n'arrive vraiment pas à me décider.



L'OPTIMISTE

Chanson sans paroles.



FOLIE

— Il crie « Au voleur » depuis ce matin, parce qu'il prétend qu'on lui a pris sa température !



MAL DE MER

— Mercé, jetez tout ça par-dessus bord, ça ira tellement plus vite.



MOT D'ENFANT

— Maman, c'est ça un vieux rhinocéros ? — Oui, mon enfant. — Mais il ne ressemble pas du tout à papa.



PETITE ERREUR

— Comment, Monsieur, vous n'êtes pas docteur en médecine ? — Non, Mademoiselle, le médecin habite un étage plus haut.

LA HACHE DÉFORMÉE (Henri VIII)

— Valentine, dit Martin Nivoire, plantant sa plume dans l'encrier, cette discussion a plus que suffisamment duré ; tu m'empêches de travailler et, à la fin, ça m'embête. Veux-tu me faire plaisir de me ficher le palet ? Non, la vraie tout de bon, Valentine, ne pourrais-tu m'accorder cette faveur et me laisser la tranquillité ? J'en ai besoin, ma chère enfant, j'en ai le plus pressant besoin, et c'est en eux et dans leurs mains que je l'implore de ta miséricorde. Tais-toi, Valentine, tais-toi.

— Je me tairai, déclara Valentine, si je veux.

— Veuillez le supplier, Martin Nivoire. Valentine répondit : — Je ne suis pas, justement ! — Pour que me prendrais-tu le palet, avec tes manières de me donner des ordres ? — Bon ! des ordres ! s'exclama Nivoire, les mains hautes. Voilà les bêtises qui recommencent !

— Les bêtises ! Du coup, Valentine perdit toute mesure : — Brute ! Butor ! Malembouché ! — Valentine, ma fille, dit Nivoire, il est deux heures moins un quart ; il faut que ma copie soit à l'imprimerie à cinq heures, et je n'ai encore écrit que trois lignes. Tu n'as rien écrit que cette seule ligne de mon feuilleton : « Le comte de Galetas répondit avec une grande dignité... » Qui ou non, venait-il au contraire, s'embarrassait-il qu'elle venait de décider. Note que je suis plein de bonne volonté, que je te donne cent fois raison, mais que tu aies cent fois tort, et que, au même moment, pour pouvoir acheter ton silence en te payant d'une somme raisonnable... Impudence !

Au mot « acheter », Valentine jeta les hauts cris, disant que c'était le bouquet ou qu'on la traitait ainsi, que le plus grand malheur qui pût frapper une femme comme elle était de se voir condamnée au supplice d'une telle société, et que ses parents seraient fiâtés si la pouvaient voir dans son rôle : Nivoire, patient, attendait. Mais, comme il ne paraissait pas qu'elle dût jamais en finir, comme, au contraire, elle s'embarrassait qu'elle venait de plaider ses gros mots et des larmes aux hurlements, il n'insista plus. Il tira, de sa poche, ses clefs, vint à son coffre-fort, l'ouvrit, y prit une hache d'abordage.

— Une hache ! cria Valentine ; une hache ! — Je l'avais bien dit qu'un jour tu m'assassineras ! — Tu avais dit une bêtise, comme toujours, répliqua Nivoire. Rassure-toi, ma fille ; cette arme (quand je présent, du moins), n'est pas pour toi, et je vais t'exposer brièvement à quel usage je l'emploie. Je t'ai dit que tu n'as rien écrit, mais que tu aies cent fois tort, et que, au même moment, pour pouvoir acheter ton silence en te payant d'une somme raisonnable... Impudence !

Il se rassit. Il mit la hache devant lui, en presse-papiers. Et tandis que, de la droite, il s'entretenait, mais sobrement, le couteau à la table et l'avant-bras dressé, avec des mouvements de doigts qui semblaient tripler les mots, les lettres, comme de la mie de pain.

— Valentine, tu serais la meilleure fille du monde, était ta fâcheuse manie de l'obtenir à parler après que je t'ai dit de te taire. Certes, depuis tantôt trois ans que nous avons associé nos jeunesse, nos misères et nos espérances, j'ai obtenu de toi bien des choses ; ton seul silence me fut toujours rebelle. Pourquoi ? Les premiers temps de notre union, le ventail de la persuasion et je te parais des langages dictés par la mansuétude et la modération mêmes. Peines perdues ! Je me gaspillais en frais superflus d'éloquence, tant d'empire sur ton âme l'âpre vouloir de triompher quand même et d'avoir toujours raison. Une fois que je t'avais en vain, une grande honte, prise à des avantages immenses de la paix et exalte ce prétexte calme sans lequel, pour un homme de lettres, il ne saurait être de bon travail, la patience enfin m'échappa. Je te fis tourner entre mes doigts, à l'égal d'un simple tonton ; puis de mon pied lancé dans le fond de tes yeux avec une extrême violence.

— Cet acte d'autorité ne demeurera pas inutile. J'en suis quelque temps entretenir les bienfaits par quelques paires de calottes intelligemment distribuées. Je t'ai toujours équitablement, tu me rendras cette justice — car je ne suis ni butor, ni une brute ainsi qu'il te plaît à dire, mais simplement, mon Dieu ! un pauvre homme de lettres qui voudrait bien avoir la paix. Hélas ! vous autres, femmes, vous vous blâmez vite sur les meilleures choses. Je vis avec vous, et je n'ai pu que constater où le châtiement s'était devenu indifférent, en attendant qu'il se devint agréable. Je dus passer à un autre genre d'exercices.

— C'est alors que je m'imaginai de me venger sur le mobilier. — Le jour où, d'un fort coup de soulier, je fis voler en éclats le miroir de l'armoire à glace, tu restas pétrifiée et muette, de quoi je me frottais chaleureusement les mains et me félicitai in petto, plus que ne le saurait exprimer aucun langage humain, votre même année ! Je payai sans regret, de la table de nuit précipitée, elle et son contenu, par la fenêtre, la jouissance, — l'infinie jouissance ! — de ne plus entendre la voix aux heures où j'approuvais le besoin que tu te tusses. Tour à tour, je brisai la lampe, la pendule, porte-parapluies, le clysopompe, le plat du

chat et le buste de ce vieux monsieur qui préta de l'argent à ton père et l'empêcha d'être mis en faillite. Et quand nous n'eûmes plus, en fait de vaisselle, que le souvenir d'en avoir eu, nous mangâmes sur de vieux journaux flétris, du veau piqué et du boudin.

— Le malheur est, ô Valentine ! qu'il n'en soit pas du mobilier comme, par exemple, du pain, lequel rassis de ses propres cendres. Non ! Un saladier mis en miettes est à tout jamais mis en miettes, et le proverbe est toujours là qui dit :

— Qui casse les verres les paie.

— La perspective d'avoir à les remplacer le lendemain me gêna vite à l'avenir, plaisir que je goûtais à casser les meubles. Une fois encore, je dus chercher ailleurs.



— Je me tairai, déclara Valentine, si je le veux.

— Or, dis-le, ayant décidé d'avoir à tout prix le silence, et ne pouvant obtenir ni par les bons procédés, ni par les coups de botte dans le derrière, j'en vais venir aux moyens extrêmes. Tu vois cette hache, n'est-ce pas ? et tu vois également ce couteau de lettres qui est autant fait de votre nature que de ganacherie routinière, de l'habitude prise par lui de trouver chaque jour, chaque chose à sa place, ou ailleurs qu'à sa place, ce qui revient au même. Je commençais à désespérer, lorsque le ciel m'illumina l'alai à la force au jambon et j'y achetai la hache que voici. Or...

— Et toi, ma fille, je t'invitai à un redoublement d'attention ; j'arrivai à ce qu'en rhétorique on appelle le point culminant, et définitif du discours.

— Or, dis-le, ayant décidé d'avoir à tout prix le silence, et ne pouvant obtenir ni par les bons procédés, ni par les coups de botte dans le derrière, j'en vais venir aux moyens extrêmes. Tu vois cette hache, n'est-ce pas ? et tu vois également ce couteau de lettres qui est autant fait de votre nature que de ganacherie routinière, de l'habitude prise par lui de trouver chaque jour, chaque chose à sa place, ou ailleurs qu'à sa place, ce qui revient au même. Je commençais à désespérer, lorsque le ciel m'illumina l'alai à la force au jambon et j'y achetai la hache que voici. Or...

— Tu ris, Valentine ? Tu es tort. On ne saurait payer trop cher la paix chez soi et je te dis là, je te le jure, les choses les plus sérieuses et les moins risibles du monde. Aussi bien, si le sacrifice d'un premier doigt ne suffit pas à te désarmer, je me ferai sauter un second puis un troisième, puis un autre et un autre encore ; après quoi, de la main unique qui me restera, je commencerai à brancher petit à petit l'une des tiges de ton palet, et tu n'auras plus qu'à me regarder, sachant que tu n'en auras plus du tout ; quand tu n'auras plus de main du tout, je te ferai sauter les pieds ; tout ce que je ferai sauter les pieds ; je te ferai sauter la tête et quand tu n'auras plus de tête, ni pieds ni mains, ni quoi que ce soit ; ce jour-là tonnerre ! je l'aurai peut-être à la paix.

— Ainsi parla Martin Nivoire qui avait ajouté : « Je compte ! » et se mit à compter en effet, gravement et avec une solennelle lenteur :

— Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit.

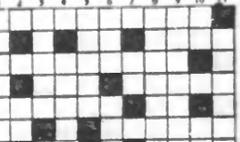
Il arriva ainsi jusqu'au chiffre vingt-cinq ; mais comme au chiffre vingt-cinq il n'avait plus la hache un large mouvement d'envoie Valentine eut un souflement fort. Elle leva les épaules, montra les mains au ciel, évoluta sur les talons et disparut.

— Sur quoi, Nivoire, restait seul, brist sa plume, et à la suite de la ligne. — Le comte de Galetas répondit avec une grande dignité... — Je comptais que tu te tusses, mais tu ne t'es pas tenue à ta parole. — C'est votre conduite, monsieur le baron, déshonore le noble faubourg. Mes témoins seront chez vous ce soir.

— Georges COURTELINE.

Nos Mots Croisés

PROBLÈME N° 42



VERTICALEMENT. — 1. Comp. scariats centraux. — 2. D'une locution signifiant : librement. Dieu des vents. — 3. Au figuré : avoir beaucoup de fatigue. Au début d'un récit. — 4. Nonchalance. — 5. Dont on ne fait pas usage. Présence d'une héroïne de G. Flaubert. — 6. Posséssif. Le paradis des Grecs et des Romains. — 7. Deux lettres de « Soles ». — 8. Privaions plus ou moins complètes de la faculté de sentir. — 9. Administration large ouverte de métal ou de caoutchouc. — 10. Du verbe avoir. Errera qd et là. — 11. Fragiles. Posséssif.

Solution du Problème N° 41



LES CORRESPONDANCES POSTALES PENDANT LA PÉRIODE DU NOUVEL AN

a) Ouverture des bureaux. — Le dimanche 1er janvier, les guichets postaux seront ouverts de 8 à 11 heures dans tous les bureaux de plein exercice, y compris les bureaux succursales et les guichets annexes et de 9 h. 30 à 11 h., dans les bureaux de facteur-receveur et les agences postales et pour toutes les opérations. Quant aux guichets télégraphiques et téléphoniques ils seront assurés dans les conditions fixées pour les dimanches ordinaires.

b) Dépôt des correspondances. — En vue d'éviter les encombrements, l'administration des postes, demande instamment au public de poster le plus tôt possible leurs envois de cartes de visite, de cartes mignonnettes, de cartes postales illustrées, etc., faits à l'occasion de la Noël ou du jour de l'An.

c) Tarifs : — Service postal. — Les tarifs applicables aux cartes de visite, aux cartes dites « mignonnettes » et aux cartes postales illustrées sont les suivants : 1. Cartes de visite et cartes mignonnettes. — a) Régime intérieur et franco-océanique : 0 fr. 30 non comportant que les indications imprimées ou manuscrites autorisées sur les imprimés. 0.40 portant manuscrits, des souhaits, félicitations, remerciements, compliments ou autres formules de politesse exprimées en cinq mots ou initiales conventionnelles. 0 fr. 90 dans tous les autres cas.

LES EXAMENS D'APTITUDE AUX BOURSES NATIONALES

Paris, 24. — Le ministre de l'Éducation Nationale communique la note suivante : — Suivant deux arrêtés ministériels publiés au « Journal Officiel » du 21 décembre 1936 : — La date de l'examen d'aptitude aux bourses nationales 1^{re} et 2^e séries (Concours commun aux Enseignements secondaires, primaire supérieur et technique) est fixée pour l'année 1939 au jeudi 11 mai. — Les inscriptions : A) en vue de cet examen ; B) en vue de l'obtention d'une bourse au titre de l'enseignement secondaire (3^e, 4^e, 5^e et 6^e séries) et au titre de l'enseignement primaire supérieur (3^e et 4^e séries). Seront reçues du 3 janvier au 11 janvier 1939 : pour Paris et le département de la Seine, au Service des Examens de la Direction de l'Enseignement Primaire, 3bis, rue Mabilion, Paris et pour tous les autres départements au Secrétariat de l'Inspection Académique de la résidence des candidats ou de la résidence de leur famille.

LA CRÉATION A LILLE D'UNE SECTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Avec beaucoup de courage, quelque Suisses habitant Paris en 1916, constitueront, à cette époque, un « Comité d'initiative » pour protéger et développer le commerce suisse en France. Leurs travaux devaient aboutir, deux ans plus tard, à la création définitive de la Chambre de Commerce suisse en France. Le Comité constitutif est né le 10 novembre 1918, cinq jours après la signature de l'Armistice. S'inspirant de ce bel exemple de foi dans les destinées des deux pays, des commerçants suisses appartenant à la juridiction de M. Huber, leur conseil à Lille, ont fondé, mercredi, sur son initiative, une Section lilloise de la Chambre de Commerce suisse en France. A cet effet, ils s'étaient réunis dans les Salons consulaires, 22, rue de Tournai, en assemblée constitutive. Des personnalités françaises du commerce et de l'industrie s'intéressant à l'activité franco-suisse assistaient à la réunion. Au Bureau que présidait M. Emile Bitterli, président de la Chambre de Commerce suisse en France, avaient pris place également MM. Huber et Gérard Pury, secrétaire général de la Compagnie. La séance fut ouverte par M. Huber qui souhaita la bienvenue à M. Bitterli et à l'assemblée constituante. M. Bitterli constata que l'ordre du jour était épuisé et leva l'ordre du jour. Après une intervention de M. de Pury, sur des questions d'ordre administratif, M. Bitterli constata que l'ordre du jour était épuisé et leva l'ordre du jour. Une réception intime eut lieu ensuite à Fiers où M. et Mme Huber, avec une cordialité bien suissse, accueillirent leurs compatriotes et leurs invités français qui emportèrent de cette visite un excellent souvenir.

LES NOUVEAUX TAUX D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Paris, 24. — Le « Journal Officiel » publie des arrêtés fixant les nouveaux taux minima d'allocations familiales applicables dans plusieurs départements.

SUPPLÉANTS DE JUGES DE PAIX

Paris, 24. — Sont nommés suppléants des juges de paix de : Arras (canton Sud), M. Jérôme ; Aux-les-Bains (P.-de-C.), M. Bouchez ; Carvin (P.-de-C.), M. Docquier ; Douai (Somme), M. Girod ; Hérigny (Somme), M. Duneufgermain ; Montdidier (Somme), M. Brazier.

SPORTIFS Lire le Samedi
les Sports du Nord
Le plus complet de régionaux sportifs 40 centimes